Direct
La newsletter du CHIAP
Octobre 2018

Centre Hospitalier du Pays d'Aix

La grippe à l'hôpital : tous concernés !

Sur la saison 2017/2018, des épidémies de grippe ont notamment impacté le secteur gériatrique, la médecine de Pertuis et le service d'hématologie.

Depuis 3 ans, grâce aux nouvelles modalités de vaccination en autonomie dans les services, le nombre d'agents vaccinés a triplé atteignant 425 vaccinations soit un taux de couverture de 14,5%. Nous devons et pouvons encore progresser !

Contre la grippe, à la maison comme au travail, pour vous protéger et protéger ceux qui vous entourent,

LA MEILLEURE PRÉVENTION,
C'EST LA VACCINATION.

Vous faire vacciner au CHIAP, c'est simple.
Du 22 octobre au 21 décembre 2018 :
> Permanences vaccinales sur les sites d'Aix et de Pertuis
> ou directement dans votre service

*Toutes les informations sur **Intranet**, auprès de votre **cadre** ou du **Service de Santé au Travail** : Tél. : 04 42 33 51 25 / Fax : 04 42 33 92 62 medecine-preventive@ch-aix.fr*

Après plusieurs mois de silence, Direct" revient. Chaque mois, nous retrouverons désormais notre journal, outil indispensable de communication et d'information. Comme par le passé, il sera complété par Pluriel's, le magazine interne trimestriel.
Chacun de ces deux supports gardera son objectif propre. Au premier, l'information au fil de l'eau, formelle et factuelle. Au second, des thèmes et des articles plus en profondeur, bien-sûr traitant toujours de l'actualité de l'établissement, mais portant un regard plus approfondi.
Bien que différents, nos deux supports ont la même ambition : partager une information commune, faire en sorte que chacun connaisse les projets et les événements et, de manière plus générale, soit informé de tout ce qui concerne la vie et la situation de l'établissement.
Signe des temps mais aussi nécessité informative, nous intègrerons à échéance régulière un nouveau et bref supplément centré sur la situation budgétaire et financière. Les difficultés que notre hôpital connait sur ce plan nécessitent une information la plus claire et la plus complète possible dans ce domaine.
Alors je souhaite à chacun d'entre vous une bonne lecture et surtout j'attends avec impatience les contributions que vous voudrez bien porter à nos différents journaux.

Nicolas Estienne, Directeur

Exprimez-vous dès le prochain numéro de Pluriel's de décembre ! Vous avez un projet dans votre service ? Vous avez un talent d'écrivain, de photographe, d'artiste et de créateur...? Le comité de rédaction est à votre écoute ! Ecrivez-lui à l'adresse pluriels@ch-aix.fr.

L'équipe du service de Médecine gériatrique, l'équipe du service de Santé au travail et le Directeur du CHIAP, Nicolas Estienne, s'engagent !

Le CHIAP s'engage !

En septembre au CHIAP

L'implantologie dentaire, un nouvelle offre pour la population

Dr Julie GARCONNET
Assistante en Stomatologie

L'équipe de **Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie** du CHIAP est heureuse de vous annoncer le développement d'une nouvelle activité depuis fin septembre 2018 : **l'implantologie dentaire.** En effet, de plus en plus de patients ont besoin de recourir aux implants dentaires (afin de remplacer une ou plusieurs dents manquantes), qui offrent un confort esthétique et fonctionnel supérieur aux autres réhabilitations dentaires, avec la problématique d'une offre de soins complexe, parfois financièrement inaccessible.

La prise de rendez-vous peut s'effectuer directement au secrétariat des consultations de Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie (rez-de-chaussée du bâtiment Jacques de la Roque), par téléphone au 04 42 33 50 97 ou sur Doctolib.fr et www.ch-aix.fr.

Vous trouverez des informations, des dessins et vidéos explicatives sur l'implantologie sur le site www.adomf.fr

Journée Mondiale de la Contraception : la prévention à l'honneur

Le service de gynécologie-obstétrique a organisé, pour la 7ème année consécutive, une journée d'information sur la contraception, le **jeudi 27 septembre**, à l'auditorium de l'hôpital d'Aix. Les classes de 3ème du Collège du Rocher du Dragon ont été accueillies le matin pour des actions de sensibilisation sur les questions relatives aux choix contraceptifs. Chaque classe était animée par des professionels du CHIAP (médecins, conseillères conjugales, sages-femmes, infirmières), du Planning Familial et de l'association des sages-femmes libérales du Pays d'Aix, occasion de mettre en commun les expériences professionnelles au service d'une mission pédagogique, créant une synergie, témoignage de la richesse du rapprochement Ville-Hôpital. Les 180 collégiens ont ainsi pu obtenir des informations utiles sur la contraception, la vie affective, la sexualité et le "pass santé jeunes".

2ème temps fort de la journée : une conférence organisée par l'hôpital d'Aix avec des professionnels de la santé et du secteur médico-social, accessible au grand public. L'école de la Croix Rouge Française a répondu présente renforçant le lien déjà existant avec le CHIAP, un des lieux de stage privilégiés de leurs étudiant.e.s auxiliaires de puériculture et assistantes médico-administratives.
Des infirmier.e.s scolaires des établissements scolaires périphériques ont apprécié les interventions des professionnels sur des sujets allant des moyens contraceptifs, féminins ou masculins, au sexting, des infections sexuellement transmissibles à l'utilisation des coupes menstruelles, autant de sujets auxquels ils sont confrontés dans leurs pratiques quotidiennes.
A noter une présentation de l'Atelier Santé Ville d'Aix-en-Provence, partie prenante de toutes les actions de promotion de la santé du CHIAP.

Réunion d'encadrement

Vendredi 27 septembre, s'est tenue à l'auditorium la 3ème réunion des cadres depuis l'arrivée, en avril 2018, de M. Estienne à la direction du CHIAP.
Cette séquence trimestrielle réunit l'ensemble des cadres soignants, médico-techniques, techniques et administratifs au fin d'échanges et d'information tant sur l'actualité que sur les pratiques d'encadrement.
Outre la présentation du nouveau DRH, M. Fleurentdidier, ont été évoqués les sujets de l'organisation de la prochaine visite de certification 2019, de la préparation de la journée des cadres soignants qui se tiendra à Aix, de l'Universitarisation des formations en pratique avancée en soins infirmiers, de l'impact de la réforme des transports. La réunion s'est terminée par un point sur l'état d'avancement des travaux des bâtiments Nord, sur la situation financière et l'activité du CHIAP.

Maternité de Pertuis : journée de partage

Samedi 8 septembre, dans la la cour de l'hôpital de Pertuis, l'association des Amis de la Maternité de Pertuis a organisé un grand goûter festif ouvert à tous.
Créée en 1983 par des usagers, l'AAMP souhaite favoriser et coordonner les initiatives liées directement, ou indirectement, à la vie de la maternité Catherine Baret.

Chapelle de la Consolation : réouverture en musique

Concert du Café Zimmermann à l'hôpital, le 14 sept.

Après 12 ans de fermeture et l'achèvement de la restauration de sa façade, la Chapelle Notre-Dame-de-Consolation dite aussi « Chapelle de l'hôpital » a réouvert ses portes, samedi 8 septembre. Elle est désormais dédiée aux catholiques de l'Église syriaque maronite et ouverte au public à certaines heures de la journée.
Café Zimmermann* et le CHIAP, partenaires depuis 4 ans, se sont associés à la Mairie d'Aix-en-Provence pour célébrer en musique cet événement, une semaine plus tard dans la Chapelle, lors des journées européennes du Patrimoine.
**Le CHIAP accueille depuis 2014 les répétitions du Café Zimmermann pour les journées du patrimoine, occasion également d'interventions dans les services et d'un concert dans le hall.*

Le chantier de l'extension Nord avance bien !

Cet été, le bâtiment Nord a véritablement "poussé" ! Le gros œuvre, qui aura duré 8 mois, de février à septembre 2018, est quasiment terminé et le second œuvre bat son plein : installation des réseaux électriques, de CVC (Chauffage Ventilation Climatisation) et de plomberie, mise en place du cloisonnement, pose des fenêtres et de l'étanchéité, ... Symbole de la fin de l'étape du gros œuvre : la dernière grue sera démontée début octobre. Plus d'une centaine de personnes travaille sur le chantier et œuvre pour tenir les délais tout en observant en permanence les consignes de sécurité et en limitant au maximum les nuisances, d'où un *accès chantier* séparé.

Seule ombre au tableau, mais inéluctable : le bruit généré par les travaux de la future passerelle de liaison, entre l'extension Nord et le Bâtiment Cézanne qui gêne quelques bureaux en Imagerie et au Standard.

La prochaine étape consistera à poser l'isolation extérieure ; des échafaudages seront installés tout autour des bâtiments à cet effet. A l'intérieur, le cloisonnement continue pour bientôt laisser place aux autres corps d'états : peinture, sol souple, faux plafond, menuiseries intérieures, ...

Le livraison est toujours prévue en septembre 2019 afin de laisser place ensuite aux installations des équipements médicaux notamment.

Photos du chantier prises des Toits du bâtiment Cézanne, du 30.11.2017 au 17.09.2018

Trésor Public : en temps et en heure

Le chantier du Trésor Public a été réceptionné le 26 juillet 2018. Le déménagement a eu lieu les 25 et 26 septembre pour une réouverture au public le jeudi 27 septembre.

Démarrée en avril, cette opération d'environ 500 m² n'aura duré que 4 mois et aura été livrée à la date annoncée. Le résultat est remarquable surtout lorsqu'on se souvient de l'état des lieux avant travaux ! La collaboration entre Noël Catalano, Richard Manoukian du CHIAP et Laurent Hautclocq du Trésor Public a permis de concevoir des plans conformes aux attentes des agents du Trésor, ces derniers ayant été consultés à plusieurs reprises.

Ces locaux, situés dans le bâtiment rouge entre la Direction et Pasteur, ont accueilli d'abord le 1er self de l'hôpital avant de laisser place à la Formation Incendie. Pour cette nouvelle destination, il a fallu notamment effectuer un désamiantage. Situé en étage, le Trésor Public est accessible par ascenseur. A l'intérieur, les différents services s'articulent autour de la zone sécurisée d'accueil du public. L'ensemble des bureaux est lumineux grâce notamment à l'aménagement d'un atrium en plein coeur du service. Il conviendra de noter que les services techniques de l'hôpital ont été sollicités notamment pour réaliser tous les travaux de plomberie et de chauffage.

AGENDA

> 4 octobre
Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

> 10 au 12 octobre
Conférence nationale des Présidents de CME

> 17 octobre
Directoire

> 18 octobre
Comité Technique d'Etablissement

> 23 octobre
Commission Médicale d'Etablissement

> 24 octobre
Conseil de surveillance

A venir…

> 17 novembre
Journée Mondiale du Diabète
Au CHIAP et au CREPS Aix

> 26 au 30 novembre
Semaine Sécurité Patients
Au CHIAP, sites d'Aix et de Pertuis

Paramédicaux, save the date !

1ère journée professionnelle de la Direction des Soins du CHIAP

PRATIQUES INNOVANTES ET À INNOVER DANS LES SOINS.

vendredi 30 novembre
à l'auditorium du site d'Aix,
de 8h30 à 18h.
Au programme :
recherche paramédicale, pratiques avancées, écologie des soins et management innovant.

Renseignements auprès de la Direction des Soins

L'agenda d'octobre

Pour Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, l'hôpital vous donne rendez-vous

Mangeons Rose et participez à la Pink Bra Box en donnant vos soutiens-gorge

A l'occasion d'Octobre Rose, le service de gynécologie et le service Restauration vous proposent un repas le plus rose possible au self du personnel du site d'Aix-en-Provence, **le jeudi 4 octobre.** Une surprise offerte à toute personne se présentant avec un vêtement rose !

Et fouillez le fond de vos tiroirs et dénichez un soutien-gorge trop petit, trop grand, oublié. Déposez-le dans une Pink Bra Box mise à disposition le jeudi 4 au self. Les soutiens-gorge recueillis seront ensuite réutilisés pour animer les Pink Bra Ateliers. *Pink Bra Bazaar est une organisation caritative dédiée à la santé du sein et au soutien des femmes atteintes d'un cancer du sein.*

Enlevez le haut ! Mobilisez-vous et mobilisez les femmes que vous aimez !

En 2015, le service de gynécologie posait pour une photo symbolique

Nous vous donnons rendez-vous pour 2 séances photos :

• Dans la cour d'honneur du site de Pertuis :
mercredi 10 octobre à 11h00

• Devant le Pôle Femme-Enfant du site d'Aix :
jeudi 11 octobre à 11h00

2ème Journée du Pôle Femme-Enfant

Retrouvez le programme de cette journée sur Intranet et Internet (www.ch-aix.fr).

Samedi 13 octobre,
de 8h30 à 17h30.

Participation sur inscription

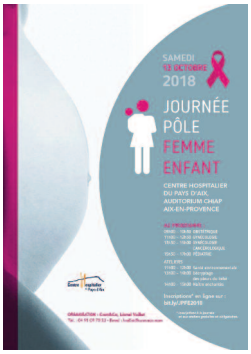

Hors les murs

Le **vendredi 19 octobre,** le service de gynécologie est invité, pour la deuxième année consécutive, à une mobilisation au sein de Aix-Marseille Université (AMU) au Centre Sportif Universitaire Avenue Jules Ferry, l'occasion d'aller à la rencontre des étudiants, des professionnels de l'AMU et des étudiants de la faculté du temps libre (retraités).

Maison des Usagers

1er octobre : **Les petits frères des pauvres organisent *"Les fleurs de la fraternité"*** à l'hôpital d'Aix à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées.

25 octobre : A l'occasion de la journée mondiale du Spina-Bifida, bénévoles et délégués de l'Association Nationale Spina-Bifida et Handicaps Associés en Paca-Corse tiendront un stand de sensibilisation à l'hôpital d'Aix.

La RESC en médecine nucléaire

Mardi 23 octobre 2018, le service de Médecine Nucléaire offre à ses patients avant leur examen TEP une séance de **Résonance Energétique par Stimulation Cutanée (RESC)**, méthode fondée sur les principes de la Médecine Traditionnelle Chinoise.

Réformes

Mise en place des pratiques avancées en soins infirmiers : le CHIAP en ordre de marche

Le décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 a posé le cadre juridique de la "pratique avancée" pour les paramédicaux et en premier lieu pour les infirmiers.

La pratique avancée vise un triple objectif :

- **améliorer l'accès aux soins**
- **améliorer la qualité des parcours des patients en réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées**
- **développer les compétences des paramédicaux vers un haut niveau de maîtrise**

Un **Infirmier de Pratique Avancée** (IPA) sera un infirmier expérimenté, d'au minimum 3 ans d'exercice, ayant obtenu son diplôme d'Etat d'IPA précisant la mention choisie et reconnu au grade universitaire de master.

La formation sera organisée autour d'une **1ère année de tronc commun** permettant de poser les bases de l'exercice IPA et d'une **2ème année centrée sur les enseignements en lien avec la mention choisie à savoir** : les pathologies chroniques stabilisées et les polypathologies courantes en soins primaires, l'oncologie et l'hémato-oncologie et la maladie rénale chronique, la dialyse, la transplantation rénale.

En acquérant des compétences relevant du champ médical, l'IPA suivra des patients qui lui auront été confiés par un médecin, avec son accord et celui des patients. Il verra régulièrement ceux-ci pour le suivi de leurs pathologies, en fonction des conditions prévues par l'équipe. L'IPA discutera du cas des patients lors des temps d'échange, de coordination et de concertation réguliers organisés avec l'équipe. Il reviendra vers le médecin lorsque les limites de son champ de compétences seront atteintes ou lorsqu'il repèrera une dégradation de l'état de santé du patient.

Dès le début du mois d'octobre, la Direction des Soins du CHIAP accueillera un **Maître de Conférences Associé** (M.A.S.T.) de la faculté d'Aix-Marseille qui est infirmier. Ce MAST exercera à mi-temps à l'Université et à mi-temps dans l'établissement. Il aura pour mission l'encadrement des futurs étudiants (M1 et M2) en stage, préfiguration des nouveaux métiers et accompagnement dans l'intégration des futurs IDE-PA.

Un travail de labélisation des stages sera effectué (en lien avec l'ARS).

Transports : de nouvelles règles à compter du 1er octobre

A partir du 1er octobre 2018, les transferts interétablissements provisoires et définitifs des patients HOSPITALISES seront à la charge des établissements de santé. Le transfert de charge pour l'hôpital est estimé entre 600 000 à 800 000 € par an.

Cette réforme modifie les règles de choix entre bon CERFA et bon GDT.

Les supports :

Le logiciel de Gestion des Demandes de Transport (GDT) doit être réservé aux commandes de transferts que le transporteur facturera à l'établissement.

Dans tous les cas où l'Assurance Maladie prend en charge le transfert, une prescription médicale de transport devra être établie via le CERFA habituel.

Les points de vigilance :

Une attention particulière va devoir être portée au renseignement exact dans les mouvements des patients hospitalisés, des destinations et des mouvements de sortie dans DX Care. Ainsi des douchettes code-barre vont être connectées aux postes informatiques à partir desquels les commandes de transport via GDT sont effectuées. Cette installation permettra aux agents de scanner le numéro NDA du patient (scan du code barre figurant sur son étiquette) dans le champ « N° SECU » de la demande GDT.

De l'exactitude et de la bonne saisie de ces indications dépendra la possibilité pour l'établissement de pouvoir refacturer un forfait financier visant à venir atténuer nos charges supplémentaires.

Ne seront pas concernés :

> Les transports du domicile du patient vers les structures de santé ;
> Les retours à domicile, ni les transports régulés par le centre 15 (SAMU et SMUR) ;
> Les transports de patients accueillis aux urgences mais non hospitalisés en UHCD ou ZTCD.

Les dispositifs d'appui :

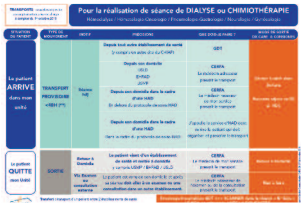

Afin d'aider les personnels concernés, plusieurs dispositifs d'appui sont prévus :

> la diffusion de plaquettes d'information ;

> deux séances d'information des équipes sur leur lieu de travail sur les thématiques suivantes :

- mouvement des patients ;
- assimilation de la nouvelle règlementation applicable aux transferts.

> **à partir du 1er octobre,** la possibilité de contacter le service Transport pour une question sur le choix entre bon CERFA ou GDT.

> pour les questions relatives à la **mouvementovigilance** (*juste renseignement de l'établissement de destination*), un contact est dédié sur la boite mail : mouvementovigilance@ch-aix.fr .

Le prélèvement à la source

Le prélèvement à la source va entrer en vigueur au 1er janvier 2019. Cette réforme a pour objet de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt et de permettre à ce dernier de s'adapter très vite aux changements de situations.

A compter de cette date, votre salaire sera donc directement versé net d'impôt.

Ce taux de prélèvement à la source est celui qui a été calculé et transmis par l'administration fiscale à l'Etablissement, tenant compte des éventuels choix que vous avez pu formuler auprès d'elle.

L'administration fiscale reste votre interlocuteur unique :

- Elle calculera le taux du prélèvement et le communiquera à l'employeur ;
- Elle sera seule destinataire des éventuelles demandes de modulation de taux d'imposition ;
- Elle recevra des déclarations de revenus, comme aujourd'hui ;
- Elle calculera le montant final de l'impôt ;
- Elle recevra le paiement du solde d'impôt ou procédera à la restitution d'un éventuel trop-versé.

La seule information transmise à l'employeur collecteur sera le taux de prélèvement qui ne révèle aucune information spécifique.

Afin de vous préparer à cette réforme, vous bénéficierez, à compter du mois d'octobre 2018, d'une **information personnalisée sur votre bulletin de salaire relative à votre futur prélèvement à la source**.

Cette phase permettra une préfiguration du prélèvement à la source sur les bulletins de salaire pour les derniers mois de l'année 2018.

Il s'agit d'une simulation qui sera effectuée sur la base du vrai taux de prélèvement, afin de permettre de voir l'impact de la mise en œuvre de la réforme plusieurs mois auparavant.

A titre informatif. Ne modifiera en rien le net à payer

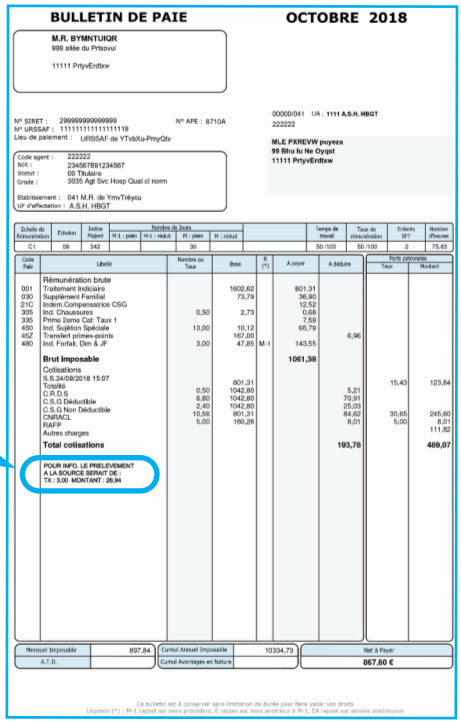

BULLETIN DE PAIE **OCTOBRE 2018**

M.R. BYMNTUIQR
999 allée du Prtsovui

11111 PrtyvErdtxw

N° SIRET : 299999999999999 N° APE : 8710A
N° URSSAF : 111111111111111119
Lieu de paiement : URSSAF de YTvbXu-PmyQtv

00000/041 UA : **1111 A.S.H. HBGT**
222222

MLE PXREVW puyeza
99 Bhu lu Ne Oyqst
11111 PrtyvErdtxw

Code agent : 222222
NIR : 234567891234567
Statut : 00 Titulaire
Grade : 3035 Agt Svc Hosp Qual cl norm

Etablissement : 041 M.R. de YmvTréyou
UF d'affectation : A.S.H. HBGT

Echelle de Rémunération	Echelon	Indice Majoré	Nombre de Jours M-1 : plein	M-1 : réduit	M : plein	M : réduit		Temps de travail	Taux de rémunération	Enfants SFT	Nombre d'heures
C1	09	342			30			50 /100	50 /100	2	75,83

Code Paie	Libellé	Nombre ou Taux	Base	R (*)	A payer	A déduire	Parts patronales Taux	Montant
	Rémunération brute							
001	Traitement Indiciaire		1602,62		801,31			
030	Supplément Familial		73,79		36,90			
21C	Indem.Compensatrice CSG				12,52			
305	Ind. Chaussures	0,50	2,73		0,68			
335	Prime 2eme Cat: Taux 1				7,59			
450	Ind. Sujétion Spéciale	13,00	10,12		65,79			
45Z	Transfert primes-points		167,00			6,96		
480	Ind. Forfait, Dim & JF	3,00	47,85	M-1	143,55			
	Brut imposable				**1061,38**			
	Cotisations							
	S.S.24/09/2018 15:07		801,31				15,43	123,64
	Totalité	0,50	1042,80			5,21		
	C.R.D.S	6,80	1042,80			70,91		
	C.S.G Déductible	2,40	1042,80			25,03		
	C.S.G Non Déductible	10,56	801,31			84,62	30,65	245,60
	CNRACL	5,00	160,26			8,01	5,00	8,01
	RAFP							111,82
	Autres charges							
	Total cotisations					**193,78**		**489,07**

POUR INFO. LE PRELEVEMENT A LA SOURCE SERAIT DE : TX : 3,00 MONTANT : 26,94

Mensuel Imposable	897,84	Cumul Annuel Imposable	10334,73	Net à Payer
A.T.D.		Cumul Avantages en Nature		**867,60 €**

Ce bulletin est à conserver sans limitation de durée pour faire valoir vos droits
Légende (*) : M-1 rappel sur mois précédent, E rappel sur mois antérieur à M-1, EA rappel sur années antérieures

Pour toutes vos questions sur le prélèvement à la source, vous pouvez consulter le site **prelevementalasource.gouv.fr** ou vous rapprocher des services de la Direction générale des Finances publiques :

- Depuis votre messagerie sécurisée accessible dans votre espace personnel sur impots.gouv.fr ;
- Par téléphone au 0 811 368 368 (0.06 € par minute + prix de l'appel) ;
- En vous rendant à votre service des impôts des particuliers, dont les coordonnées sont indiquées sur votre dernier avis d'impôt sur le revenu.

Du nouveau à la DRH : le recrutement en ligne

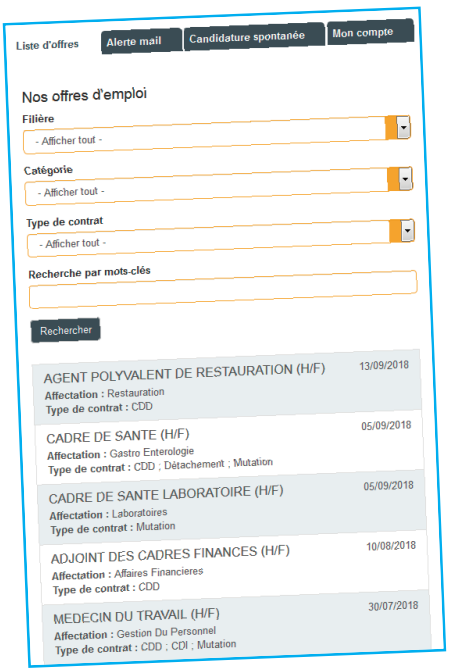

Dans une démarche de simplification des procédures et de dématérialisation, un logiciel de recrutement en ligne "Kioskemploi" a été mis en place par le CHIAP le 30 juillet 2018.

Les candidats à un poste non médical peuvent désormais :

- déposer leur candidature spontanée. A ce jour, ce sont plus de 250 demandes enregistrées par le secteur recrutement ;
- et également répondre aux annonces mises en ligne (6 actuellement).

Pour cela, il suffit de sélectionner l'onglet "Emploi" du site Internet de l'établissement **www.ch-aix.fr.**

Seules les candidatures utilisant ce canal de diffusion seront prises en compte par le secteur Recrutement. Désormais, aucune candidature papier n'est traitée.

Ne sont pas concernés par ce dispositif :

- la gestion des candidatures dans le cadre de la mobilité interne ;
- les emplois médicaux.

Elections professionnelles 2018

Le 6 décembre, je choisis mes représentants

Les agents du CHI Aix-Pertuis sont appelés à élire les nouveaux représentants du personnel au sein des Commissions Paritaires Administratives Locales (CAPL), Départementales (CAPD), de la Commission Consultative Paritaire (CCP) et du Comité Technique d'Etablissement (CTE).

Vous aurez la possibilité :
> soit de voter sur place le 6 décembre 2018
> soit de voter par voie électronique

Compte tenu de la possibilité de voter par voie électronique, il ne sera plus possible de voter par correspondance.

Vous recevrez au cours du mois de novembre, à votre domicile, les identifiants qui vous permettront d'accéder aux plateformes du vote électronique.

A cette fin, il vous est demandé de transmettre à la DRH, en cas de changement de vos coordonnées, votre nouvelle adresse par le biais du formulaire de changement d'adresse que vous trouverez dans l'Intranet (Formulaire > Ressources humaines et Affaires médicales > formulaire "Changement de situation personnelle").

Comité Technique d'Etablissement	Commissions Administratives Paritaires Locales et Départementales	Commission Consultative Paritaire
Collège unique commun aux catégories A, B et C.	4 CAP pour les agents relevant de catégorie A (encadrement, soignant, médico-technique, administratif et technique) et sages-femmes 3 CAP pour les agents relevant de la catégorie B (technique, soignant et médico-technique, administratif) 3 CAP pour les agents relevant de la catégorie C (technique et ouvrier, soignant et médico-technique, administratif)	Collège unique commun aux catégories A, B et C.

Le C.G.O.S. améliore votre vie

Dès votre recrutement, constituez votre dossier C.G.O.S qui vous ouvrira progressivement l'accès à de nombreuses offres et avantages.

Rendez-vous sur : **www.cgos.info** rubrique « Espace Agent ».

A découvrir …. *Prestations Vacances, Chèques-vacances, Séjours, Colonies Enfants et Adolescents, Scolarité-Etudes, CESU, Achat de voiture, Avantages Conso, Billetterie, Naissance, Aides Exceptionnelles Remboursables et Non Remboursables …*
Si vous n'avez pas de numéro C.G.O.S ou si vous l'avez perdu, demandez-le en ligne en cliquant sur « Demande de n° C.G.O.S ». Vous le recevrez par e-mail.
Si vous n'avez pas de mot de passe, demandez-le en ligne en cliquant sur « 1ère connexion ».

Vous avez des droits, demandez-les !
Contactez le C.G.O.S. par mail via la rubrique contact sur www.cgos.info ou par téléphone au 01 45 70 82 20.

C.G.O.S
Améliorons Notre Vie

PERMANENCES du CGOS :

- **Site d'Aix :**

Lundi et mercredi de 9h30 à 13h00.
Possibilité de prendre un rendez-vous les après-midi du lundi, mercredi et le mardi toute la journée.

- **Site de Pertuis :**

Le 1er mardi du mois de 9h00 à 12h30

- **Au Centre Roger Duquesne :**

Le 3ème mardi du mois de 12h30 à 16h00.

Arrivées dans l'équipe de Direction

Nicolas Fleurentdidier, Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales

Le 3 septembre dernier, Nicolas Fleurentdidier a pris ses fonctions de Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales, en remplacement de Stéphanie Luquet qui a rejoint le CH de Salon en juin dernier.
Il a précédemment exercé dans le Groupe Hospitalier du Havre en tant que Directeur des Affaires Médicales de 2010 à 2012 puis en tant que DRH de 2013 à 2018.

Loriane Ayoub, Directrice de la Performance et des Projets

Loriane Ayoub a pris ses fonctions de Directeur-adjoint en charge de la Performance et des Projets le 1er octobre. Originaire de Nice, elle rejoint sa région d'origine après avoir occupé le poste de Directeur-adjoint des Affaires Médicales et de la Recherche puis de Secrétaire général au CHU d'Angers.

Pierrick Dieumegard, Directeur des Affaires Financières par intérim

Pendant le congé maternité de la Directrice des Affaires Financières, Chloé Marasca-Piasentin, le Centre National de Gestion prend en charge et met à disposition du CHIAP Pierrick Dieumegard, Directeur d'Hôpital, du 1er octobre au 31 décembre 2018.

A un an de la visite de certification, la mobilisation de tous se poursuit

Engagé depuis de nombreuses années dans une **démarche d'amélioration continue de la qualité et de sécurité des soins** et fort d'une solide culture dans ce domaine, le CHIAP prépare sa 5ème visite de certification prévue en **octobre 2019** pour les 3 sites (hors EHPAD).

Temps fort pour notre Hôpital, la visite est un **outil d'amélioration continue de nos pratiques, de nos organisations et du service rendu aux usagers**. Rendu publique, notre niveau de certification est également l'un des facteurs importants pour l'image de notre établissement aussi bien envers la population qu'envers nos partenaires.

La dynamique et la réactivité des équipes ont permis de mettre en œuvre les plans d'action conduisant au niveau B de certification actuelle. La prochaine certification, dont le pilotage institutionnel est porté à son plus haut niveau (Directeur et Président de la CME), portera sur **23 thématiques dont certaines transversales**.

A un an de ce rendez-vous, poursuivons notre engagement et mobilisons-nous collectivement !

Calendrier de pilotage :

Directeur de publication : Nicolas ESTIENNE
Responsable d'édition et maquette : Karine CALCAT, service Communication - Octobre 2018

Retrouver tous les numéros de votre Newsletter Direct» sur le site Intranet du CHiAP, rubrique «agenda».
Site Internet : www.ch-aix.fr